

# INFO GÉNÉRALE SUR LA SITUATION

## SANITAIRE

Dernières décisions nationales à appliquer dès le vendredi 26 novembre 2021 dans tous les clubs de bridge aussi bien lors des compétitions que lors des tournois de régularité.

- **Le rappel vaccinal sera ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus** dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19, à compter du samedi 27 novembre.
- La validité du « pass sanitaire » sera conditionnée à la dose de rappel à compter du **15 décembre pour les adultes de 65 ans et plus.**
- La validité du « pass sanitaire » sera conditionnée à la dose de rappel à compter du **15 janvier pour les adultes de 18-65 ans.**
- **La validité des tests RT-PCR et antigéniques pour le « pass sanitaire » est ramenée à 24 heures à compter du 29 novembre.**
- **Le port du masque sera de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos, y compris ceux soumis au « pass sanitaire » à compter du vendredi 26 novembre.** Le préfet pourra décider localement de son obligation en extérieur.
- Il est recommandé d'**aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.**

Les décisions en rouge présentent les plus grands changements immédiats.

Le bureau